BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity

Rapport annuel au 15 mars 2013

Table des matières

Direction et organisation	2
Comité de surveillance	2
Informations aux investisseurs	3
Distribution du revenu net 2012/2013	3
Politique d'investissement	4
Aperçu	5
Compte de fortune	5
Compte de résultats	6
Inventaire de la fortune	7
Liste des transactions	S
• Commissions	10
Office de dépôt	10
Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• TER et PTR	10
Rapport de performance	11
Méthodologie	12
Rapport abrégé de l'organe de révision	13





Quai de l'Ile 17 Case postale 2251 CH-1211 Genève 2 Rue du Maupas 2 Case postale 6249 CH-1002 Lausanne

www.bcge.ch www.gerifonds.ch

2

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL Président Directeur général, BCV

Christian PELLA

Vice-président

Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET Membre Directeur, BCV

Florian MAGNOLLAY Membre

Christian BEYELER Membre

Société de direction

GERIFONDS SA Rue du Maupas 2, case postale 6249 1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur Bertrand GILLABERT, directeur adjoint Nicolas BIFFIGER, sous-directeur Antonio SCORRANO, sous-directeur

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management Aman KAMEL, membre, BCGE Asset Management Jean-Luc LEDERREY, membre, BCGE Asset Management Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- · Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- · Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- · Hypothekarbank Lenzburg, Lenzburg
- · InCore Bank SA, Zurich
- · Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- · Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- · PKB Privatbank SA, Lugano
- · Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève BCV, Lausanne

Gestion du fonds



Asset Management

GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity à la Banque Cantonale de Genève.

Informations aux investisseurs

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1er septembre 2012, dans la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds:

- M. Christian Beyeler a quitté ses fonctions de directeur, mais reste membre du Conseil d'administration, et M. Christian Carron a été nommé au rang de directeur pour le remplacer,
- M. Bertrand Gillabert a été nommé au rang de directeur adoint,
- M. Antonio Scorrano a été nommé comme nouveau membre, avec rang de sous-directeur.

Les modifications suivantes sont intervenues, au 1^{er} octobre 2012, dans la composition du Conseil d'administration de la direction du fonds:

- M. Carron a démissionné de ses fonctions d'administrateur,
- M. Florian Magnollay a été nommé comme nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Distribution du revenu net 2012/2013

Date ex: 19 juin 2013 Date de paiement: 24 juin 2013

- BCGE Synchrony Swiss Equity
32.60
11.41
21.19
21.19
0.0000
0.0000
19

Politique d'investissement

Rétrospective

Dans son ensemble, l'exercice sous revue, qui s'étend du 16 mars 2012 au 15 mars 2013, restera comme une bonne surprise pour les investisseurs, notamment en comparaison de l'exercice précédent. Pour la grande majorité des compartiments, les performances obtenues sont largement positives.

En faisant abstraction des derniers jours de mars, on peut pourtant écrire que l'exercice sous revue avait mal commencé. En effet, le deuxième trimestre 2012 a vu le retour des plus grands doutes quant à la solidité de l'économie, à la survie de l'euro et la capacité des pays émergents à maîtriser leur inflation, sans compter la soudaine découverte de la profondeur de la «falaise fiscale » à venir aux Etats-Unis. De ce point de vue, le mois de juin aura marqué l'apogée des risques et le point d'inflexion bas en ce qui concerne le moral des investisseurs.

La stratégie de placement suivie par BCGE Asset Management voyait 2012 comme l'année de transition vers une situation meilleure, que les marchés ne pouvaient qu'anticiper de manière positive.

C'est effectivement le mouvement qui s'est progressivement dessiné à partir de l'été 2012 et qui s'est ensuite confirmé avec une vigueur croissante, repoussant les mauvaises nouvelles pourtant toujours nombreuses au rayon des épiphénomènes.

Ainsi, la zone euro a pu éviter une nouvelle fois l'éclatement, mais le chantier de la réduction de la dette reste inachevé des deux côtés de l'Atlantique. Il faut donc savoir gré aux banques centrales d'avoir conservé la maîtrise du jeu et fait preuve d'une volonté inébranlable dans la mise en place de solutions, qu'elles soient déjà éprouvées ou totalement inédites.

Lorsque l'Espagne était au cœur de la tourmente, le risque de contagion a pu être circonscrit après le sommet européen des 29-30 juin, qui a établi les bases d'un mécanisme de surveillance unique pour les banques (union bancaire), ainsi qu'un accord visant le sauvetage des banques espagnoles. En dépit du scepticisme des observateurs, les marchés financiers ont entamé un rallye à la mi-juillet, faisant fi de la dégradation des indicateurs économiques. L'intervention de la BCE en août, ainsi que l'introduction, en septembre, de mesures conditionnelles de liquidité (Outright Monetary Transactions) permettant l'achat illimité, sur le marché primaire, d'obligations d'Etats en difficulté, ont alimenté le rallye jusqu'en novembre. Vers la fin de l'année 2012, l'actualité américaine a progressivement pris le relais dans les préoccupations des opérateurs. L'incertitude qui a régné depuis la période électorale jusqu'à la fin de l'année a interrompu temporairement le rallye des marchés. Il aura ainsi fallu attendre l'ultime jour de décembre pour obtenir un accord budgétaire aux Etats-Unis.

Ce contexte global n'a pourtant pas empêché les divergences de croissance de l'activité. La zone euro a replongé en récession, les Etats-Unis ont connu une croissance modérée proche de 2%, alors que le ralentissement a été net dans certains pays émergents. Aucun choc de prix n'a pourtant été à déplorer, ni du côté des matières premières, ni du côté des taux de change.

Ainsi, le moral a été de nouveau en hausse dès les premiers jours de 2013, et tout au long de la dernière partie de l'exercice sous

revue, avec des mouvements de correction importants sur le marché obligataire en francs suisses.

Perspectives

Nous restons de l'avis qu'après l'année de transition 2012, les perspectives pour 2013 s'améliorent lentement. L'économie mondiale devrait retrouver une croissance plus importante, quoique encore modeste, dès le second semestre. Dans tous les cas, la croissance viendra des entreprises plutôt que des particuliers, ces derniers supportant largement le poids des mesures d'austérité en vigueur.

Aux Etats-Unis, l'accord trouvé, qui limite les restrictions fiscales pour les entreprises, génère un regain de confiance indispensable aux projets d'investissement et d'engagement. Par ailleurs, le désendettement public intervient alors que la dette des acteurs privés se rapproche d'un niveau soutenable et que le marché immobilier se reprend. Les bases sont en train de se reconstruire.

Dans la zone euro, en revanche, certains pays vont continuer à souffrir d'un désendettement synchronisé des secteurs public et privé. Une sortie de récession est probable, mais la dynamique restera bridée. Sans grand espoir d'une reprise de la demande domestique qui, au mieux, devrait se stabiliser, la croissance de la zone euro en 2013 comptera principalement sur la demande extérieure, qui donne déjà des signes d'amélioration. Les pays émergents contribueront largement au regain des exportations qui profitera ici également en priorité aux entreprises.

Enfin, les perspectives plus souriantes entrevues pour 2013 relancent le débat de la fin des politiques monétaires expansionnistes. Les principales banques centrales maintiendront leur politique de taux bas dans un contexte de reprise fragile et de désendettement privé et public. En revanche, les mesures non conventionnelles de liquidité vont devoir s'ajuster en fonction des risques de stabilité financière, notamment des prix extérieurs, à savoir les devises. En l'absence de nouvelle crise, même modérée, l'amélioration fondamentale devrait continuer de favoriser la création de valeur ajoutée des entreprises et à conserver une certaine sérénité sur les marchés financiers.

Evolution du compartiment

Pendant l'exercice sous revue, le fonds a affiché une performance hors frais de 24.87 %, en ligne avec le FTSE Rafi Switzerland index qui a progressé de 24.90 %. Sur la base de la VNI, c'est-à-dire tous frais inclus, la performance du fonds a été de 24.08 % (dividendes réinvestis). La fortune sous gestion du fonds a augmenté de 10.5 millions, soit une hausse de 13.20 % sur la période.

Le tracking-error ex-post calculé depuis la création du fonds (sur la base des cours de fin de mois) s'élève à 0.48%, contre 0.08% sur une année.

Evolution du nombre de parts

Sur la période considérée, le nombre de parts a diminué de 2'734 unités soit une diminution de 6.6%.

Aperçu	Période comptable	Devise des classe	16.03.12 es 15.03.13	16.03.11 15.03.12	16.03.10 15.03.11	16.03.09 15.03.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période d	comptable	CHF	90'481'824.27	79'928'026.82	69'799'202.23	76'387'384.14
Portfolio Turnover Rate (PTR)			26.43%	18.31%	54.59%	6.16%
Parts en circulation à la fin de la période com	ptable		38'270	41'004	35'849	36'036
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de	e la période comptable	CHF	2'364.30	1'949.27	1'947.03	2'119.75
Distribution par part		CHF	32.60	41.00	44.80	45.80
Total Expense Ratio (TER)			0.60%	0.60%	0.52%	0.49%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

Compte de fortune			
(Valeurs vénales)		15.03.13	15.03.12
Avoirs en banque			
à vue		48'400.50	100'235.85
Valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et dr	roits-valeurs	90'256'441.21	79'723'605.64
Autres actifs		4'861'565.06	144'149.33
Fortune totale du fonds à la fin de la périod	de comptable	95'166'406.77	79'967'990.82
Autres engagements		-4'684'582.50	-39'964.00
Fortune nette du fonds à la fin de la périod	e comptable	90'481'824.27	79'928'026.82
Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.12	16.03.11
•	·	15.03.13	15.03.12

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.12	16.03.11	
-	-	15.03.13	15.03.12	
Position au début de la période comptable		41'004	35'849	
Parts émises		4'798	6'582	
Parts rachetées		-7'532	-1'427	
Position à la fin de la période comptable		38'270	41'004	

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	90'481'824.27	79'928'026.82
Résultat total	18'784'032.96	2'678'657.52
Solde des mouvements de parts	-6'549'071.51	9'056'202.27
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'681'164.00	-1'606'035.20
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	79'928'026.82	69'799'202.23

Compte de résultats	Période comptable	16.03.12 15.03.13	16.03.11 15.03.12
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		13.47	32.75
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participations et d	droits-valeurs	1'478'980.35	1'555'779.20
Revenus sur prêt de titres		230.46	1'192.24
Participation des souscripteurs aux revenus n	ets courus	93'752.80	186'980.88
Total des revenus		1'572'977.08	1'743'985.07
Charges			
Intérêts passifs		-122.83	0.00
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-484'624.50	-427'655.80
Participation des porteurs de parts sortants au	ux revenus nets courus	-124'848.99	-35'604.14
Total des charges		-609'596.32	-463'259.94
Résultat net		963'380.76	1'280'725.13
Gains et pertes de capital réalisés		1'411'835.17	-528'349.12
Résultat réalisé		2'375'215.93	752'376.01
Gains et pertes de capital non réalisés		16'408'817.03	1'926'281.51
Résultat total		18'784'032.96	2'678'657.52
Utilisation du résultat			
Résultat net		963'380.76	1'280'725.13
Report de l'année précédente		284'843.90	685'282.77
Résultat disponible pour être réparti		1'248'224.66	1'966'007.90
Résultat prévu pour être distribué aux investis	sseurs	1'247'602.00	1'681'164.00
Report à compte nouveau		622.66	284'843.90
Total		1'248'224.66	1'966'007.90

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobiliè	res cotées en bourse					
Actions et autre	es titres de participation et droits-valeurs				90'256'441.21	94.84
CH0048265513	Transocean nom.	43'785	CHF	50.30	2'202'385.50	2.31
Pétrole et gaz					2'202'385.50	2.31
CH0010645932	Givaudan nom.	546	CHF	1'227.00	669'942.00	0.70
CH0011037469	Syngenta nom.	5'060	CHF	410.00	2'074'600.00	2.18
CH0012142631	Clariant nom.	43'276	CHF	14.28	617'981.28	0.65
Matériaux de ba	ise				3'362'523.28	3.53
CH0001752309	Georg Fischer nom.	700	CHF	435.25	304'675.00	0.32
CH0002497458	SGS nom.	284	CHF	2'431.00	690'404.00	0.73
CH0012138605	Adecco nom.	21'760	CHF	53.85	1'171'776.00	1.23
CH0012214059	Holcim nom.	31'210	CHF	77.55	2'420'335.50	2.54
CH0012221716	ABB nom.	218'172	CHF	21.83	4'762'694.76	5.00
CH0024638196	Schindler Holding bp	2'826	CHF	141.90	401'009.40	0.42
CH0024638212	Schindler Holding nom.	1'310	CHF	138.40	181'304.00	0.19
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	4'935	CHF	105.70	521'629.50	0.55
CH0030170408	Geberit nom.	2'400	CHF	232.00	556'800.00	0.59
CH0038388911	Sulzer nom.	1'895	CHF	169.20	320'634.00	0.34
Industries					11'331'262.16	11.91
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	5	CHF	40'910.00	204'550.00	0.21
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	39	CHF	3'530.00	137'670.00	0.14
CH0012255144	The Swatch Group nom.	2'170	CHF	97.45	211'466.50	0.22
CH0012255151	The Swatch Group	1'405	CHF	557.50	783'287.50	0.82
CH0038863350	Nestle nom.	250'305	CHF	68.75	17'208'468.75	18.10
CH0043238366	Aryzta nom.	7'523	CHF	53.70	403'985.10	0.42
CH0045039655	Cie Financiere Richemont	20'950	CHF	80.00	1'676'000.00	1.76
Biens de conso	mmation				20'625'427.85	21.67
CH0012005267	Novartis nom.	197'225	CHF	65.65	12'947'821.25	13.61
CH0012032048	Roche Holding bj	44'801	CHF	216.40	9'694'936.40	10.19
CH0012549785	Sonova Holding nom.	2'720	CHF	113.10	307'632.00	0.32
CH0013841017	Lonza Group nom.	7'913	CHF	62.85	497'332.05	0.52
Santé					23'447'721.70	24.64
CH0008742519	Swisscom nom.	2'875	CHF	435.60	1'252'350.00	1.32
Télécommunica					1'252'350.00	1.32
CLI0011075001	Zuriah Inguranga Craus	00/004	CUE	007.00	01004144 00	0.50
CH0011075394 CH0012138530	Zurich Insurance Group nom.	30'281	CHF	267.30	8'094'111.30	8.50
CH0012138530 CH0012271687	Credit Suisse Group nom.	258'028 912	CHF CHF	26.89 394.75	6'938'372.92 360'012.00	7.29 0.38
CH0012410517	Helvetia Holding nom. Baloise-Holding nom.	10'147	CHF	394.75 90.25	915'766.75	0.38
CH0012410317 CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	8'825	CHF	150.00	1'323'750.00	1.39
CH0024899483	UBS nom.	326'087	CHF	15.50	5'054'348.50	5.31
CH0102484968	Julius Baer Gruppe nom.	15'875	CHF	38.07	604'361.25	0.64
CH0102659627	GAM Holding nom.	22'675	CHF	17.20	390'010.00	0.41
CH0126881561	Swiss Re nom.	55'821	CHF	78.00	4'354'038.00	4.58
Sociétés financ					28'034'770.72	29.46

Numéro de valeur: Unité de compte du fonds: 401 529 CHF

8

Avoirs en banque à vue 48'400.50	0.05
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs 90'256'441.21	94.84
Autres actifs 4'861'565.06	5.11
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable 95'166'406.77	100.00
Autres engagements -4'684'582.50	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable 90'481'824.27	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total réduisant l'engagement 0.00

Genre d'instrument FI (Futures indices) OI (Options indices) DT (Devises à terme)
FT (Futures taux) OA (Options actions) WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements:

La direction du fonds n'a conclu aucune convention

dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

SIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)	ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouv	ertes à la fin de la période co	mptable		CH0024638212	Schindler Holding nom.		840
		•		CH0024899483	UBS nom.	99'140	163'098
Actions et aut	res titres de participation et d	droits-valeur		CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	1'560	625
AUTOTIO CT dat	ico inico de participation et	arono valcur		CH0030170408	Geberit nom.	350	410
CH0001752309	Georg Fischer nom.	700		CH0038388911	Sulzer nom.	505	1'185
CH0002497458	SGS nom.	31	189	CH0038863350	Nestle nom.	42'410	71'720
CH0008742519	Swisscom nom.	685	400	CH0043238366	Aryzta nom.	1'655	1'690
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	1	4	CH0045039655	Cie Financiere Richemont	2'290	8'055
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp		5	CH0048265513	Transocean nom.	23'910	20'210
CH0010645932	Givaudan nom.	190	194	CH0102484968	Julius Baer Gruppe nom.	4'840	1'665
CH0011037469	Syngenta nom.	640	980	CH0102659627	GAM Holding nom.	15'460	11'135
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	7'425	5'464	CH0126881561	Swiss Re nom.	8'741	27'120
CH0012005267	Novartis nom.	34'412	74'582				
CH0012032048	Roche Holding bj	6'042	15'971	Positions fern	nées en cours de période comp	table	
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	123'843	50'375				
CH0012138605	Adecco nom.	6'500	5'440	Actions at aut	res titres de participation et dro	ite-valeur	•
CH0012142631	Clariant nom.	6'860	6'265	Actions ct aut	res titles de participation et die	its-vaicui	
CH0012214059	Holcim nom.	3'460	11'800	CH0021783391	Pargesa Holding		6'056
CH0012221716	ABB nom.	117'672	27'510	CH0027752242	Petroplus Holdings nom.		42'300
CH0012255144	The Swatch Group nom.	230	750	US87162M4096	Synthes		2'590
CH0012255151	The Swatch Group	225	560				
CH0012271687	Helvetia Holding nom.	335	520	Droits de sous	scription		
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	3'365	2'718		•		
CH0012549785	Sonova Holding nom.	2'720		CH0182928355	Credit Suisse Group nom. drt 18.05.12	270'655	270'655
CH0013841017	Lonza Group nom.	3'500	1'205	CH0190349669	Credit Suisse Group nom. drt 27.07.12	278'615	278'615
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	1'065	6'095	CH0193467500	Julius Baer Gruppe nom. drt 17.10.12	15'440	15'440
CH0024638196	Schindler Holding bp	1'550					

¹⁾ Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

²⁾ Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

³⁾ Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de $sous cription\ et\ d'options\ /\ conversions\ /\ reverse-splits\ /\ remboursements\ /\ transferts\ /\ echanges\ entre\ sociétés$

⁴⁾ Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

⁵⁾ En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des	Commission de gestion forfaitaire annuelle	Indemnité pour frais accessoires en faveur du fonds		
	distributeurs	appliquée	A l'émission	Au rachat	
- BCGE Synchrony Swiss Equity	max. 2.50%	0.60%	0.15%	0.15%	

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Office de dépôt

SIX SIS, Zurich

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la «Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux» publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 au 15 mars
Performance en CHF											
Rendement total net (VNI)	%	5.98	34.60	20.11	-0.59	-33.95	21.99	2.48	-9.91	17.32	16.33
Nom de l'indice FTSE RAFI Switzerland – en CHF (voir notes 6 et 7)											
Rendement de l'indice	%	6.89	35.61	20.67	-0.05	-34.05	23.18	2.92	-9.64	18.09	16.51
Fortune nette du fonds	mio CHF	101.7	127.2	125.8	81.4	57.9	74.2	72.5	72.2	84.5	90.5
En % du total de la firme	%	2.64	2.73	2.20	1.43	1.24	1.23	1.10	1.11	1.26	1.32
Fortune totale de la firme	mio CHF	3'851.4	4'663.9	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	6'843.5
Mesures externes de risque - Corrélation - Volatilité - Risque actif (tracking error) - Bêta - Ratio de Sharpe	%	1.00 9.28 0.40 0.98 0.59	1.00 7.60 0.11 1.00 4.46	1.00 8.38 0.14 0.99 2.23	1.00 10.79 0.98 1.06 -0.28	1.00 16.82 0.28 0.99 -2.17	1.00 18.76 0.22 1.00 1.15	1.00 9.96 0.27 0.98 0.23	1.00 14.69 0.17 0.99 -0.69	1.00 9.65 0.78 0.99 1.80	1.00 5.16 0.01 1.00 20.71
- Taux de placement hors risque	%	0.4859	0.7297	1.44	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	-0.0615	-0.1455

Notes

- 1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est mensuelle.
- 2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
- 3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
- 4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
- 5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND BCGE Synchrony Swiss Equity à la Banque Cantonale de Genève.
- 6. Les données historiques du 01.05.2002 au 31.12.2004 ont été recalculées à la suite de la prise en compte de l'indice SPI® Total Return pour cette période également.
- 7. L'indice de référence jusqu'au 31.12.2010 était le SPI® en CHF. Le nouvel indice de référence à partir du 01.01.2011 est le FTSE RAFI Switzerland.

Le compartiment – BCGE Synchrony Swiss Equity a été repris par GERIFONDS SA en tant que direction du fonds le 1er mai 2002.

Méthodologie

- 1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
- 2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
- 3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
- 4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
- 5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode «time-weighted return»).
- 6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sousséries annualisées.
- 7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
- 8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
- 9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
- 10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
- 11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
- 12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
- 13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
- 14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
- 15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
- 16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
- 17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels de BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoint du fonds de placements BCGE SYNCHRONY MARKET FUND avec les compartiments BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, BCGE Synchrony Swiss Equity, BCGE Synchrony All Caps CH, BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH, BCGE Synchrony Europe Equity, BCGE Synchrony US Equity et BCGE Synchrony Emerging Equity, comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2013 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova Expert-réviseur Réviseur responsable Jean-Sébastien Lassonde Expert réviseur

Lausanne, le 21 juin 2013